

ÉTAT DE LA SITUATION

Implantation des services de sages-femmes en GÎM



Rédaction: Comité santé des femmes

Notre démarche



Table de concertation
des groupes de femmes
*de la Gaspésie et
des Îles-de-la-Madeleine*

La Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a mis sur pied un comité dédié à la santé des femmes. Ce comité conseil, reconnu par le CISSS de la Gaspésie, a un sous-comité qui travaille à améliorer l'accès aux services sage-femme sur le territoire. Ce comité est composé de représentantes de chacune des parties du territoire.

Nous vous présentons dans ce document l'état de la situation régionale concernant l'implantation du service sage-femme, ainsi que les recommandations du comité.

La situation en GÎM

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE SITUATION PAR TERRITOIRE

- BAIE DES CHALEURS
- CÔTE-DE-GASPÉ
- ÎLES-DE-LA-MADELEINE
- ROCHER-PERCÉ
- HAUTE-GASPÉSIE



Baie des Chaleurs

SERVICE DÉPLOYÉ ET ÉQUIPE COMPLÈTE

- Environ 10% des grossesses suivies par une sage-femme
- 44% des femmes souhaitent accoucher à la maison,
- Environ 65% des femmes suivies jusqu'ici auraient été intéressées à accoucher dans un lieu aménagé à cette fin,
- Des contacts et des démarches ont été amorcés pour développer des services culturellement appropriés pour les femmes de Listuguj et Gesgapegiag,
- Dans la situation actuelle, certaines femmes sont inquiètes de devoir quitter l'hôpital 4h après l'accouchement. Cette situation a entraîné des désistements,
- L'étendue du territoire représente un frein pour l'accès à l'accouchement à domicile.



Baie des Chaleurs



COLLABORATION CISSS ET OBSTÉTRIQUE

- Climat de travail positif,
- Projet de périnatalité sociale en développement ,
- Absence du service SF dans l'organigramme du CISSS.

PARTENAIRES

- Collectif Accès Sages-Femmes Baie-des-Chaleurs,
- Health Centers des communautés de Listuguj et de Gesgapegiag.

Baie des Chaleurs

PROCHAINES ÉTAPES

- Support auprès des communautés Mi'gmaq pour le développement d'un service sage-femme culturellement approprié,
- Vers une disponibilité 24/7 des accouchements à domicile,
- Considérant que la demande est supérieure à celle qui était prévue au départ, dans l'optique d'offrir un élargissement des services, et de l'accessibilité aux premières nations, il sera nécessaire d'engager une sage-femme clinicienne supplémentaire,
- Développement d'un lieu de naissance à l'extérieur de l'hôpital, tel que prévu dans le *Cadre de référence pour le déploiement des services sages-femmes*, qui pourrait également offrir l'espace nécessaire aux consultations et de chambre de latence.

Côte-de-Gaspé



PROCHAIN TERRITOIRE D'IMPLANTATION DU SERVICE

- Le CISSS explique que cette implantation se fera après la consolidation dans la Baie-Des-Chaleurs. La consolidation de la Baie-des-Chaleurs étant atteinte, Côte-de-Gaspé est le prochain territoire où pourront s'implanter des services de sages-femmes,
- Les démarches sont en cours à cet effet, mais l'échéancier est impossible à déterminer pour le moment,
- Aussi, un comité issu de la communauté travaille au démarrage d'une maison de périnatalité qui permettrait aux femmes qui le souhaitent de venir faire les premières étapes de leur travail plus proche de l'hôpital et éventuellement, lors de l'arrivée des sages-femmes, d'avoir une chambre de naissance. Ce projet prévoit aussi l'implication des accompagnantes à la naissance, d'infirmières praticiennes et de médecins.

PROCHAINES ÉTAPES

- Approbation par le MSSS de l'embauche d'une première sage-femme,
- Implantation des services sur le territoire, potentiellement en collaboration avec le projet de maison de périnatalité

COLLABORATION CISSS ET OBSTÉTRIQUE

- Des rencontres régulières entre Mme Connie Jacques, Véronique Gauthier et Caroline Duval ainsi que les représentantes de la Maison de la Famille Parenfant, le collectif Accès Sages-femmes et une des médecins de l'équipe d'obstétrique permettent de faire avancer le dossier,
- Plusieurs médecins et membres du service d'obstétrique sont favorables à l'arrivée des sages-femmes. Certaines ont même un rôle proactif.

PARTENAIRES

- Comité Accès Sages-femmes de Gaspé depuis 2011,
- Plusieurs membres de l'équipe d'obstétrique,
- Maison de la Famille Parenfant.



Îles-de-la-Madeleine

- Il y a plusieurs obstacles à l'avancée des travaux pour le moment. Déjà, il y a 5 ans, l'étude de faisabilité avait été refusée,
- Plusieurs médecins ou infirmières sont préoccupés par leur exposition professionnelle aux accouchements lors de l'arrivée des sages-femmes. Dans ce contexte, il peut être intéressant de mettre de l'avant une approche cohérente avec la collaboration interprofessionnelle,
- Le collectif Naître à la mer porte différents projets, notamment en lien avec de futurs services d'accompagnement. Il n'y a pas de cours prénataux depuis le début de la pandémie,
- La table de concertation en périnatalité est dans une position un peu difficile dans le contexte COVID-19 où les communications sont diminuées parce que le réseau est débordé.

Îles-de-la-Madeleine

PROCHAINES ÉTAPES

- Interpeller le CISSS concernant le refus de collaboration
- Interpeller les organisatrices communautaires.

PARTENAIRES

- Comité Naître à la mer
- Allaitement Sein-Pathique

COLLABORATION CISSS ET OBSTÉTRIQUE

Collaboration difficile avec le CISSS et l'équipe d'obstétrique. Beaucoup de rotation dans l'équipe d'obstétrique. Certains médecins sont par contre très favorables à l'arrivée des sages-femmes.

Rocher-Percé

- Dans Rocher-Percé, le sentiment est d'être un peu coincé entre la Baie-des-Chaleurs et Côte-de-Gaspé,
- Il n'y a pas de services, et notamment pas de services prénataux ou d'activités de préparation à l'accouchement. Il n'existe aucune activité périnatale et pas de collectif Accès sages-femmes,
- La réputation de l'hôpital d'être très interventionniste fait peur à plusieurs femmes qui préfèrent être suivies à Gaspé ou avec les sages-femmes de la Baie-des-Chaleurs,
- Ici, la possibilité d'avoir des suivis mixtes et de renforcer la collaboration interprofessionnelle serait appréciée,
- Le service d'aide à l'allaitement offert par le CLSC est cependant très apprécié et soutenant,
- Lactescence était actif mais la COVID semble avoir forcé la réduction de ses activités.



COLLABORATION CISSS ET OBSTÉTRIQUE

La collaboration est inexistante, notamment pour les femmes qui ont un suivi sage-femme (par exemple pour les échographies). Néanmoins, il y aurait une nouvelle médecin qui serait plus ouverte.

PARTENAIRES

- Lactescence
- Réseau de développement social
- Maison de la famille de Chandler

PROCHAINES ÉTAPES

Émilie Bourque Bélanger soulève l'idée de contacter Gaétanne Mauger ou Marie Charlotte Dugas qui sont organisatrices communautaires et responsables en développement social pour discuter de ces enjeux.



Haute-Gaspésie

Dans la majorité des cas, les femmes qui souhaitent avoir accès à un suivi avec une sage-femme vont accoucher à la maison des naissances de Mont-Joli. Ces familles doivent donc louer un logement à Mont-Joli pour les dernières semaines de grossesse ou faire la route (1h30/2h30 selon où se trouve la résidence de départ) lors du déclenchement de leur travail, ce qui n'est généralement pas une expérience agréable.



Haute-Gaspésie

PROCHAINES ÉTAPES

Valérie Allard, une étudiante en pratique sage-femme a nouvellement joint le comité. Elle va collecter plus d'informations dans les prochaines semaines.

COLLABORATION CISSS ET OBSTÉTRIQUE

À venir

PARTENARIATS

À venir

RECOMMANDATIONS

Accès aux services sages-femmes sur le territoire GÎM

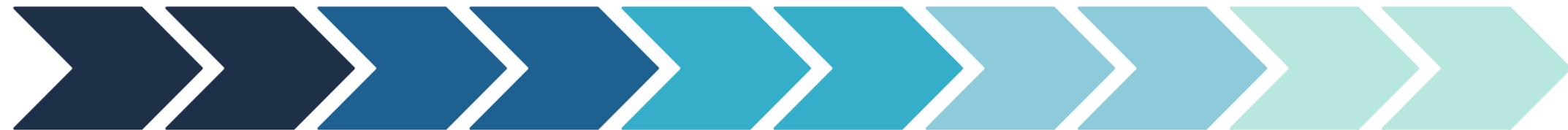


Rédaction: Comité santé des femmes

Sur l'échéancier de travail

POUR UNE VISION CLAIRE ET COMMUNE DES
PROCHAINES ÉTAPES

- PRÉSENTER UN PLAN DE DÉPLOIEMENT DES SERVICES POUR LA GASPÉSIE, AVEC UN ÉCHÉANCIER CLAIR ET À JOUR.





Sur l'interprofessionnalité

POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

- Mettre sur pied un comité interprofessionnel pour faciliter l'implantation des services,
- Encourager les milieux à explorer les perspectives de la collaboration interprofessionnelle, notamment pour améliorer l'offre de soin, favoriser la mise en commun des savoirs, éviter les découvertures de services et augmenter l'exposition aux accouchements des professionnels.



Sur l'interprofessionnalité - suite

POUR DÉMYSTIFIER LA PRATIQUE SAGE-FEMME

- S'assurer que tous les professionnels concernés (omnipraticiens, gynécologues, infirmière en périnatalité, etc.) de tout le territoire soient formés - informés quant à la pratique sage-femme et à la *Loi sur la pratique sage-femme*.
- Réfléchir à la tâche des sages-femmes en prenant en compte le faible nombre de naissances (ex. tâches connexes en périnatalité ou en post-natal, collaboration avec les infirmières, etc.).

Choisir un lieu d'accouchement



POUR UN CHOIX LIBRE:

- Prévoir une chambre de latence où les femmes pourraient passer les premiers moments de leur accouchement. Ce service pourrait être accessible aux femmes suivies par des sages-femmes et des obstétriciennes,
- Réfléchir à des lieux d'accouchement alternatifs, hors centre hospitalier, en collaboration avec des organismes communautaires,
- Mettre en place les ressources nécessaires pour assurer l'accès aux accouchement à domicile toute la semaine.

Sur le post-partum

POUR UN RETOUR EN DOUCEUR

- Explorer des alternatives pour les femmes qui souhaiteraient rester plus longtemps que 4h post-partum à l'hôpital,
- Réfléchir à une entente plus souple (ex. une admission à l'hôpital 24h/36h comme toutes les femmes qui accouchent en CH), notamment dans le contexte où plusieurs femmes viennent de loin pour accoucher à Maria avec des sages-femmes,
- Développer pour les lieux de naissance à l'extérieur de l'hôpital, un endroit où les femmes puissent séjourner au moins 24h après l'accouchement, notamment pour celles qui habitent loin (MRC du Rocher-Percé et de la Haute-Gaspésie).



Sur les ressources humaines

POUR CONSOLIDER LE SERVICE

Assurer un financement adéquat en tenant compte, entre autres, de l'étendue du territoire à couvrir et non pas uniquement du nombre de naissances.

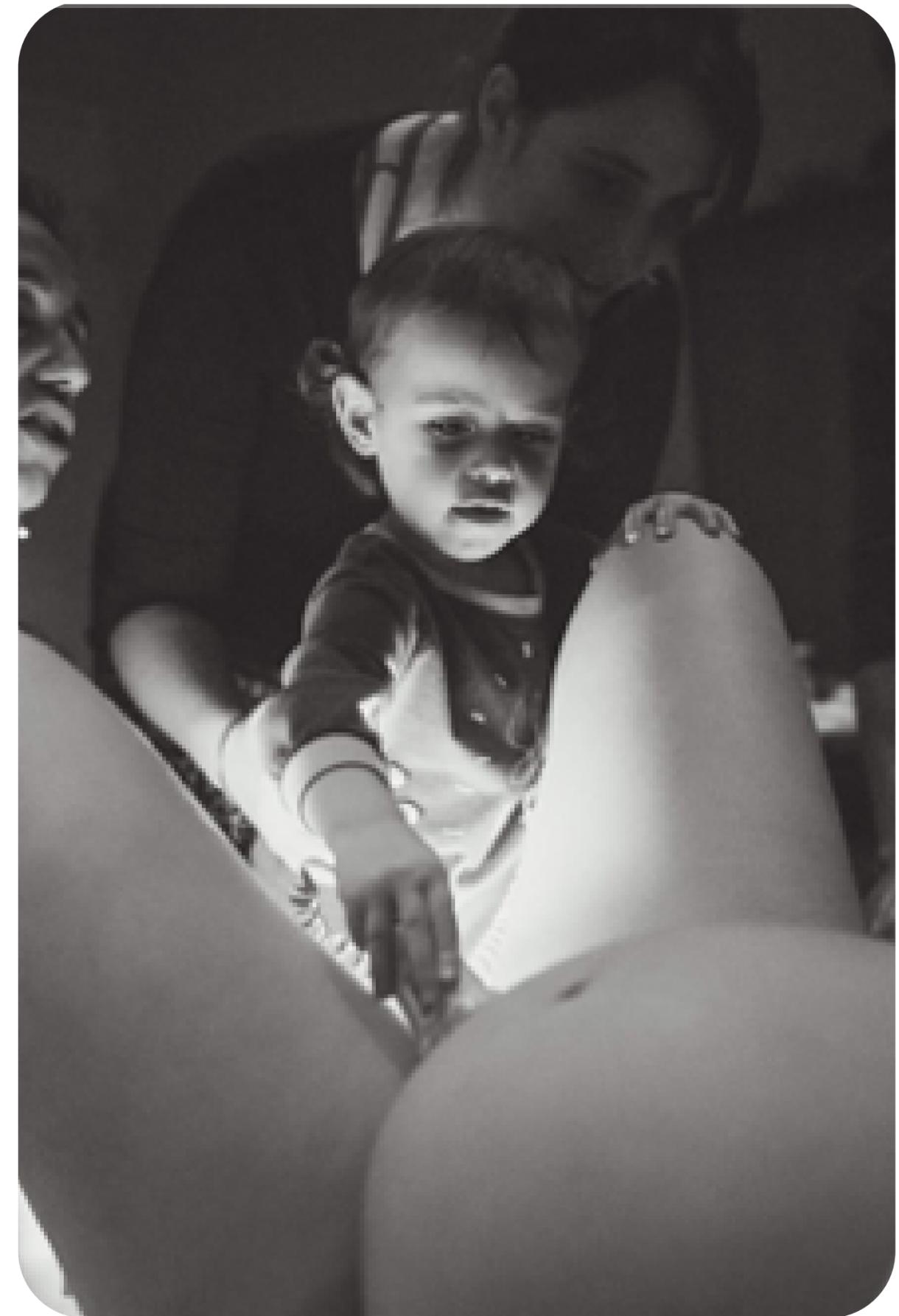
Procéder rapidement au processus d'embauche de sages-femmes pour la MRC Côte-de-Gaspé, compte-tenu des enjeux de recrutement.

Une des sages-femmes embauchées à Gaspé pourrait avoir sous sa responsabilité le développement du service sage-femme et travailler en étroite collaboration avec la responsable des services sages-femmes de la Baie-des-Chaleurs.

Sur les partenariats

POUR UN ARRIMAGE COMMUNAUTAIRE

- Consulter et collaborer avec les groupes citoyens et les organismes locaux afin de consolider et bonifier l'offre existante de service en périnatalité.
- Encourager les liens avec les maisons de la famille, ou tout autre organisme communautaire approprié, afin d'y offrir le suivi sage-femme, hors centre hospitalier.





Sur l'intégration du service au CISSS

POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DU SERVICE

- Veiller à ce que le service sage-femme figure dans l'organigramme du CISSS de la Gaspésie et qu'il reste sous la direction "Enfance, jeunesse, famille" comme c'est le cas dans la très grande majorité des régions du Québec.
- Demander au Ministère de faire l'annonce officielle du service sage-femme de la Gaspésie, le service étant maintenant officiellement fonctionnel, et assurer la promotion et l'information concernant le service sage-femme auprès de la population gaspésienne.



Sur l'intégration du service au CISSS - suite

POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DES SAGES-FEMMES SUR LES INSTANCES DE CONCERTATION

- Créer un conseil sage-femme au sein du CISSS dès qu'il y aura cinq sages-femmes (Baie-des-Chaleurs et Gaspé).
- Prévoir une représentation sur le comité périnatalité en attendant l'arrivée des sages-femmes sur ces comités

Sur deux communautés spécifiques

- Développer avec les femmes des communautés Mi'gmaq un service sage-femme adapté d'un point de vue culturel (association des sages-femmes autochtones, langue, lieu de naissance, etc.).
- Réaliser une étude de faisabilité aux Îles-de-la-Madeleine.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Nastassia Williams
Coordonnatrice

Table de concertation des groupes de femmes de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

nwilliams@femmesgim.qc.ca | 581-887-5061

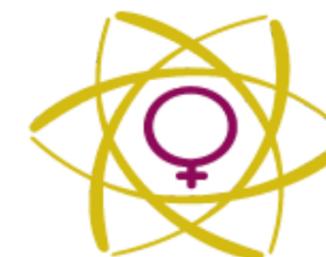


Table de concertation
des groupes de femmes
de la Gaspésie et
des Îles-de-la-Madeleine